



**Syndicat Mixte
du Bassin de Thau**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC
TERRITORIAL DE BASSIN

PROTÉGER
LA RESSOURCE EN EAU



Commission Locale de l'Eau SAGE Thau-Ingril

**Mardi 30 septembre 2025
Balaruc-le-Vieux**

Donnons à Thau un avenir responsable

ORDRE DU JOUR

1. Adoption du compte rendu de la dernière CLE
2. Modification du règlement intérieur de la CLE
3. Validation du Contrat de gestion intégré « Eau et Climat »
4. Présentation des travaux d'aménagement du seuil de la Vène
5. Retour sur les arrêtés sécheresse de 2025
6. Informations diverses



**Syndicat Mixte
du Bassin de Thau**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC
TERRITORIAL DE BASSIN

PROTÉGER
LA RESSOURCE EN EAU



1. Adoption du Compte rendu de la précédente CLE

ORDRE DU JOUR

Modification demandée par l'Agence de l'Eau :

2. Présentation du Contrat de gestion intégré « Eau et Climat »

Le nouveau contrat s'inscrit dans le Plan de bassin d'adaptation au changement climatique 2024- 2030 (PBACC) porté par ~~l'Agence de l'Eau~~ le Comité de bassin et qui identifie les défis à relever pour notre territoire ainsi que différents paniers de solutions pour pouvoir y répondre.



Syndicat Mixte
du Bassin de Thau

ÉTABLISSEMENT PUBLIC
TERRITORIAL DE BASSIN

PROTÉGER
LA RESSOURCE EN EAU



2. Modification du règlement intérieur de la CLE



Décret n°2024-1098 du 2 décembre 2024

Pratiques déjà existantes désormais cadrées dans le code

- Une procédure permettant la modification du périmètre du SAGE est créée (R.212-27-1 CE)
- Un ou des vice-présidents doivent être identifiés dans la CLE (au moins un vice-président du collège des élus) (R.212-30 CE)
- Toute personne chargée de représenter la CLE à l'extérieur (donc en dehors des réunions de la CLE) pourra être remboursée de ses frais par la structure porteuse (R.212-31 CE)
- Il est possible d'organiser la CLE en format dématérialisé (modalités à préciser dans les règles de fonctionnement), les acteurs à distance comptent dans le vote et dans le quorum (R.212-32 CE)

Modifications de pratiques

- L'AMF a deux mois pour désigner la moitié des représentants du collège des élus (R.212-30 CE)
- Un membre de CLE peut porter les pouvoirs de deux absents de son collège (R.212-31 CE)
- L'avis du comité de bassin sur le projet de SAGE est réputé favorable s'il n'intervient pas dans un délai de quatre mois (R.212-39 CE)

Nouvelles possibilités

- Il est possible de sanctionner les absences répétées d'un membre de la CLE (modalités à préciser dans les règles de fonctionnement) (R.212-32 CE)
- Une procédure de révision partielle est créée, il s'agit d'une procédure intermédiaire entre la modification et la révision totale : elle peut être utilisée lorsque les changements envisagés ont pour effet d'entraîner des conséquences pour les tiers sans remettre en cause l'économie générale du schéma (R.212-44-1 et R.212-44-2 CE)
- La révision totale reprend les étapes de la procédure d'élaboration (R.212-44-1 et R.212-44-2 CE)

Nouvelles possibilités

- Il est possible de sanctionner les absences répétées d'un membre de la CLE (modalités à préciser dans les règles de fonctionnement) (R.212-32 CE)

En cas d'absence répétée, **soit 3 absences non justifiées** d'un membre, **le président de la CLE s'informera auprès du membre des raisons de ses absences**. En fonction de la réponse obtenue, le président de la CLE peut saisir l'instance ou l'organisme ayant proposé ce membre et lui demander de proposer un nouveau représentant dans un délais de trois mois. Si aucune proposition n'est faite, ou si le membre a été nommé après avoir été sollicité par le préfet, celui-ci désigne un nouveau membre.

Le décret dit : Le règlement intérieur de la CLE définit le nombre d'absences susceptibles de constituer une absence répétée.



Syndicat Mixte
du Bassin de Thau

ÉTABLISSEMENT PUBLIC
TERRITORIAL DE BASSIN

PROTÉGER
LA RESSOURCE EN EAU



3. Validation du Contrat de gestion intégrée « Eau et Climat »

CONTRAT DE GESTION INTEGREE EAU & CLIMAT

CGIEC

2025 – 2029



Contrat Eau & Climat de Thau



- Un contrat qui s'inscrit dans le **PBACC – Plan de bassin d'adaptation au changement climatique 2024-2030**
- avec **6 enjeux** incontournables pour s'adapter / **30 défis**
- et **des paniers de solutions** pour atteindre les défis

Contrat Eau & Climat

Réduire la sensibilité des territoires à

- la baisse de la disponibilité en eau
- la perte de biodiversité aquatique et humide
- l'assèchement des sols
- la détérioration de la qualité de l'eau
- l'amplification des risques naturels liés à l'eau

+ **Nourrir une ambition collective** et accompagner les acteurs

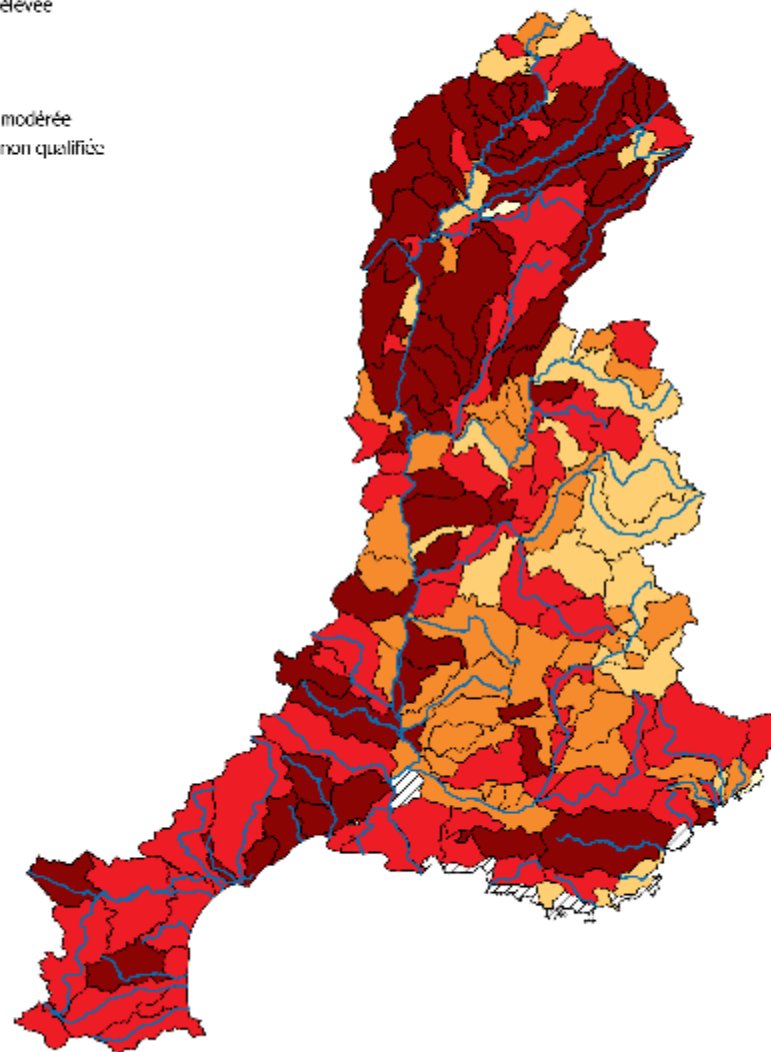
Contrat Eau & Climat

Cartes de vulnérabilité

Vulnérabilité des territoires à l'enjeu de détérioration de la qualité de l'eau

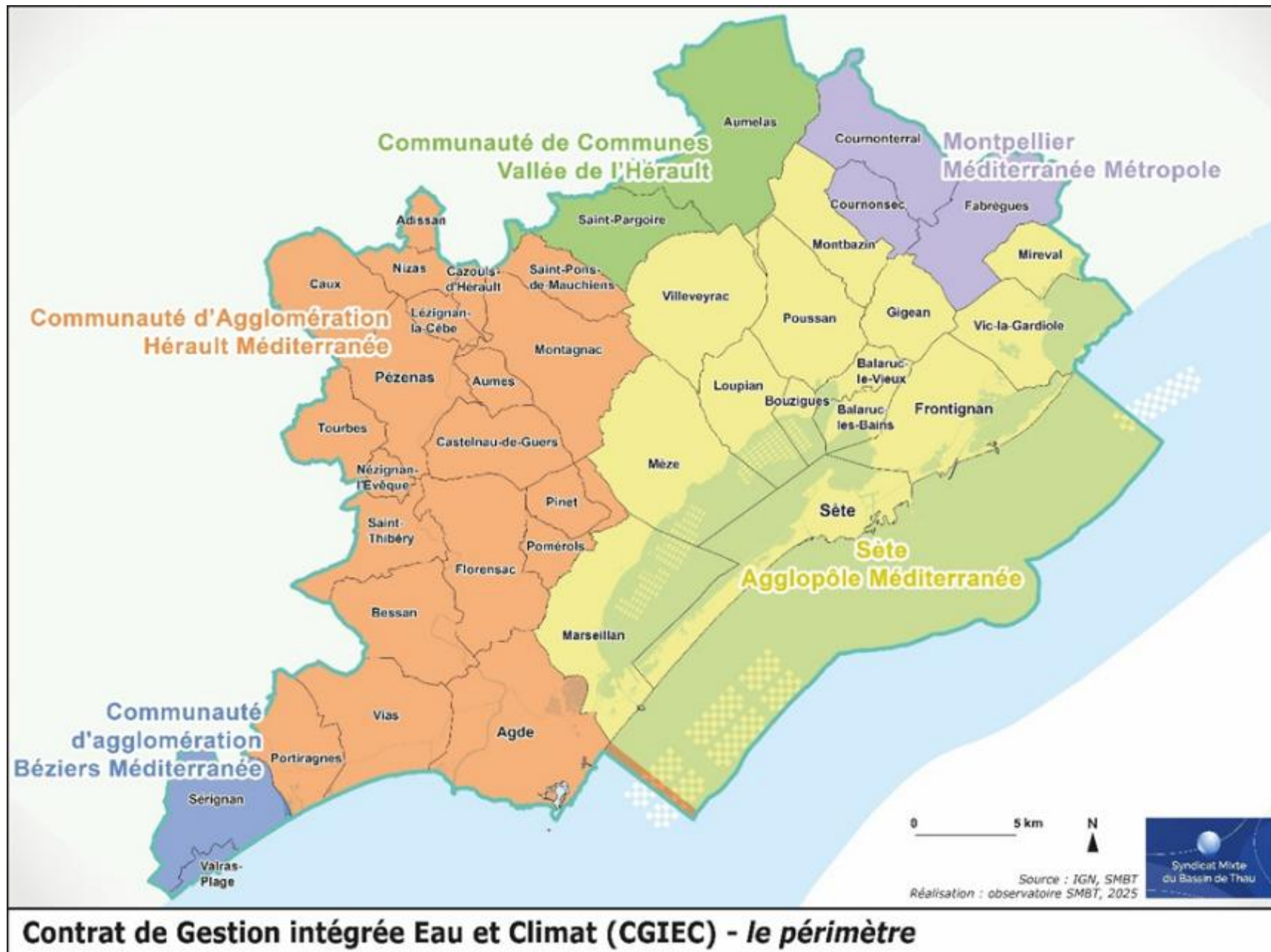
08/12/2023

- élevée
- modérée
- non qualifiée



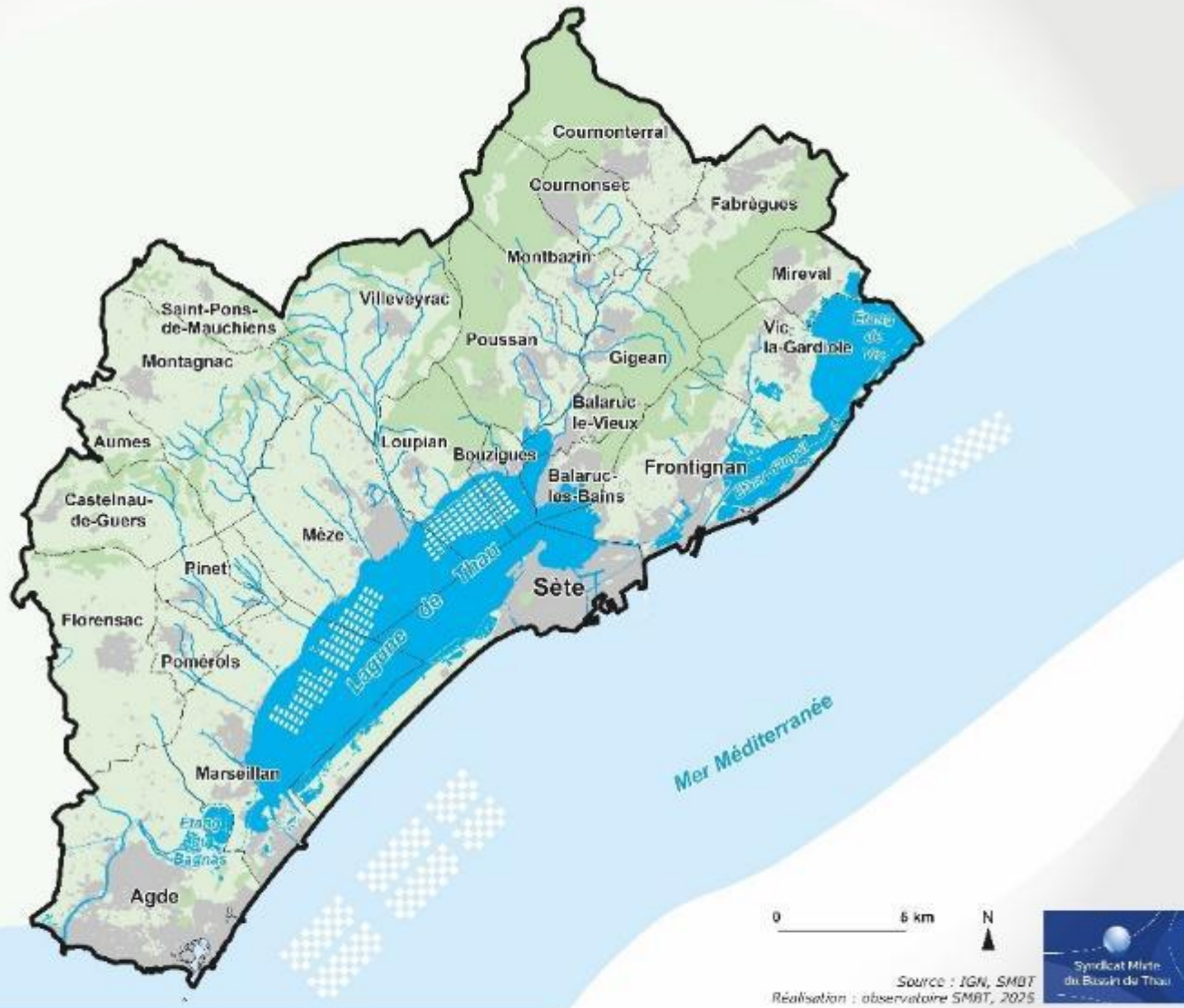
Contrat Eau & Climat de Thau

- Un contrat de **Gestion intégrée** comme les 2 précédents contrats de Thau
- **Intégration** des enjeux liés à l'Aménagement / l'Economie / l'Environnement
- Un contrat sur 5 ans (**2025-2029**) avec possible avenant
- Une gouvernance centrée sur la **Commission locale de l'eau**



Contrat de Gestion intégrée Eau et Climat (CGIEC) - le périmètre

- **Les actions du CGIEC sur l'eau et les milieux aquatiques** concernent quasi-exclusivement le périmètre du SAGE de Thau-Ingril / EPTB



**Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB)
Syndicat Mixte du Bassin de Thau (SMT) - le périmètre**

Sa préparation

- **Engagement dans la démarche** : décembre 2024
- **Lettre d'intention à l'AERMC** : février 2025
- **Groupes de travail** : avril 2025
- **Comités techniques** : mars 2025 / juin 2025 / juillet 2025
- **Validation en MISEN** : 11 septembre 2025
(avis favorable sans réserve)

Sa structuration

3 axes thématiques

- Protection des ressources, des milieux et des écosystèmes
- Aménagement durable du territoire et sobriété en eau
- Résilience économique de territoire

1 axe transversal

- Animation territoriale

Axe 1 - Protection des ressources, des milieux et des écosystèmes

4 sous-volets :

- Protection des **eaux souterraines**
- Amélioration de la **qualité des eaux**
- Fonctionnalités des **cours d'eau et zones humides**
- Protection de la **biodiversité** marine, lagunaire et terrestre

Axe 2 - Aménagement durable du territoire et sobriété en eau

4 sous-volets :

- **Désimperméabilisation**, lutte contre le ruissellement et nature en ville
- **Sobriété** des usages de l'eau
- Réduction des **risques naturels**
- Sobriété foncière et **fonctionnalités des sols**

Axe 3 - Résilience économique du territoire

4 sous-volets :

- **Pratiques écologiques** et innovantes en agriculture terrestre
- **Adaptation des pratiques** dans la pêche et l'aquaculture
- Soutien aux productions et à la consommation **locales**
- Promotion d'un **tourisme durable**

Les fiches actions par sous-volet

ANIMATION TERRITORIALE - 4 fiches actions

1. **Animation du Contrat** de gestion intégrée Eau & Climat
2. Animation de la **plateforme d'innovation** BlueThauLab
3. **Participation citoyenne** sur les enjeux de l'eau
4. **Animation du SAGE** de Thau Ingril et de la gouvernance de l'eau

PROTECTION DES EAUX SOUTERRAINES – 3 fiches actions

5. Réseau de suivi piézométrique du karst Pli ouest - Unité Thau Montbazin Gigean Gardiole (**FRDG160**)

6. Etudes de connaissance du Karst du Pli ouest – Unité Plaissan et Villeveyrac (**FRDG159**)

7. Actions de préservation de la **nappe astienne**

AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX – 10 fiches actions

8. Animation du **réseau d'observation lagunaire**

...

10. Plan de gestion des apports trophiques admissibles à la **lagune de Thau**

11. Plan de gestion des flux de pollutions admissibles à **l'étang d'Ingril**

14. Actualisation et mise en œuvre des **plans de réduction des rejets**

...

18. Réduction des **pollutions toxiques**

FONCTIONNALITES DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES – 18 fiches actions

19. Stratégie globale d'**adaptation au changement climatique** des milieux aquatiques et humides

COURS D'EAU

20. Définition des **EBF concertés des cours d'eau**

21. Elaboration d'un plan de gestion stratégique des **espèces exotiques envahissantes (EEE)**

22. Restauration hydromorphologique de la **Vène amont** et dans le centre du village de Montbazin

23. Restauration hydromorphologique du **Font Frats aval et ZH associées**

24. Etudes de restauration hydromorphologique du ruisseau du **Nèque-Vaques et ZH associées**

25. Etudes réglementaires des travaux de restauration du **Soupié et de ses ZH périphériques**

26. Restauration et renaturation de **l'Homme mort**

27. Travaux hydromorphologiques du **ruisseau de Brougidoux**

28. Etudes et travaux d'**entretien de la ripisylve** des cours d'eau de la CAHM

FONCTIONNALITES DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES – 18 fiches actions

ZONES HUMIDES

- 29. Mieux **caractériser** les zones humides à forts enjeux et définition de leurs **EBF**
- 30. Restauration hydromorphologique de la **Roubine de Vic**
- 31. Evaluation, révision et mise en œuvre du plan de gestion du **marais de la Grande Palude**
- 32. Restauration des zones humides du **lido de Thau**
- 33. Schéma foncier et restauration des zones humides de **Maldormir à Marseillan**
- 34. Evaluation, révision et mise en œuvre du plan de gestion des **ZH de la Conque**
- 35. Elaboration et mise en œuvre d'un plan de gestion des ZH **Crique de l'Angle - Moulières**
- 36. Etude hydrogéologique du **Bagnas**
- 37. Suivi hydrologique et travaux sur le **Grand Bagnas**

PROTECTION DE LA BIODIVERSITE MARINE, LAGUNAIRE ET TERRESTRE

– 13 fiches actions

38. Elaboration d'un **Schéma territorial de restauration écologique (STERE)**

...

41. Projet **Grande nacre**

42. Animation d'une **aire protégée sur les "tocs"** de Thau

...

44. Opérations d'enlèvement de **macrodéchets** sur l'AMP de Thau

...

47. Expérimentation d'un dispositif de pied de plage **fondé sur la nature** à Balaruc les Bains

...

49. Bagnas - Corridors écologiques, étude foncière, création de **périmètres de protection forte**

...

DESIMPERMEABILISATION, LUTTE CONTRE LE RUISSELLEMENT, NATURE EN VILLE

- 12 fiches actions

...

- 53. **Communauté de pratiques** sur la gestion intégrée des eaux pluviales en zone urbaine
- 54. **FRONTIGNAN** - Desimperméabilisation et nature en ville
- 55. **POUSSAN** - Désimperméabilisation et nature en ville
- 56. **BALARUC-LES-BAINS** - Désimperméabilisation
- 57. **MEZE** - Désimperméabilisation et végétalisation
- 58. **MONTBAZIN** - Désimperméabilisation des abords de l'école
- 59. **SETE** - Désimperméabilisation de la cour d'école Jean Macé - Etudes préalables et travaux
- 60. SAM - Elaboration du **schéma directeur intercommunal** de gestion des eaux pluviales intercommunal (SDEPL)
- ...
- 64. EPR PSF - Poursuite de la mise en œuvre du **schéma pluvial portuaire**

SOBRIETE DES USAGES DE L'EAU – 10 fiches actions

CONSOMMATIONS

- 65. Campagne **économies d'eau** et préservation de la ressource
- 66. Distribution de **dispositifs hydro-économes** et de récupération des eaux de pluie
- 67. Réduction des consommations d'eau des **acteurs économiques**

REDUCTION DES FUITES

- 68. **SETE** - Réhabilitation des réseaux AEP
- 69. **MEZE** - Recherche de fuites et réhabilitation réseau AEP
- 70. **CAHM** - Réhabilitation de réseaux eau potable

REUTE

...

- 73. REUT SAM - **Step de Sète**

...

- 75. **Balaruc-Les-Bains** - REUSE des eaux de l'Unité de Valorisation des Eaux de Rinçage des thermes

REDUCTION DES RISQUES NATURELS – 14 fiches actions

76. Animation du **PAPI de Thau**

...

85. Restauration hydromorphologique du **Pallas/Sesquier et ZH associées**

86. Restauration hydromorphologique du **canal de l'Agau** et de la **Vène aval**

...

GESTION FONCIERE ET FONCTIONNALITES DES SOLS – 7 fiches actions

91. Démarche **Foncilitto**

92. Démarche **PPA**

93. Etudes de requalification et de renaturation des **friches urbaines**

94. Aménagements des **friches urbaines portuaires**

95. Plans de gestion des **réserves foncières** en zones agricoles et naturelles de la Région

96. Renforcement des **continuités** par la stratégie foncière à Montbazin

97. Stratégie foncière et de reconquête des **friches agricoles** sur la CAHM

PRATIQUES ECOLOGIQUES ET INNOVANTES EN AGRICULTURE TERRESTRE

- 5 fiches actions

98. Etat des lieux des **démarches agroenvironnementales** par sous-bassin versant

99. **Expérimentation** d'un projet de **gestion intégrée** de l'eau, des sols et du sous-sol

100. Mise en œuvre des **MAEC** sur le site PVM

101. SAM - Paiements pour Services Environnementaux (**PSE**) sur la thématique de l'infiltration de l'eau dans les sols

102. Réseau Agroécologie de Thau (**RAET**)

PRATIQUES INNOVANTES DANS LA PÊCHE ET L'AQUACULTURE

- 16 fiches actions

SOUTIEN AUX PRODUCTIONS ET A LA CONSOMMATION LOCALES

- 16 fiches actions

PROMOTION D'UN TOURISME DURABLE – 6 fiches actions

137. Engager des actions pour le développement d'un **tourisme durable**

138. Renforcer les **bonnes pratiques** dans la plaisance et les activités nautiques

139. Gestion de l'accueil du public sur le **site du Bagnas**

140. Sentier du **littoral**

141. Sentier **sous-marin** à Mèze

142. **Conchylitour**

CGIEC 2025-2029 en chiffres

	Nombre d'actions / fiches actions	Montant total en €	Assiette éligible	Aide AERMC
CONTRAT GLOBAL	142 fiches actions	102,3 millions €	-	-
VOLET EAU ET MILIEUX AQUATIQUES	231 actions	81,5 millions €	-	-
ENGAGEMENT AGENCE DE L'EAU	137 actions	41,6 millions €	21,8 millions €	12 503 386 €

Liste des maitres d'ouvrage signataires (14)

- ADENA
- Balaruc les bains
- CPIE LIDO
- EPR Port Sud de France
- Frontignan
- Hérault Méditerranée (CAHM)
- Mèze
- Montbazin
- Poussan
- Sète agglomération Méditerranée (SAM)
- Syndicat mixte du bassin de Thau (SMBT)
- Syndicat mixte Fleuve Hérault (SMBFH)
- Syndicat mixte d'études et de travaux de l'Astien (SMETA)
- Sète

Prochaines étapes

- **Transmission à l'Agence de l'eau et aux partenaires** : avant le 3 oct. 2025
- **Procédures d'autorisation de signature** : oct. – déc. 2025
- **Signature prévue** : décembre 2025

Comment le CCIEC répond aux enjeux du SDAGE/PDM/PBACC

Volet	Thèmes à aborder par le contrat au titre du SDAGE, PDM et PBACC	Diagnostic et problématiques du périmètre du contrat	Défi à relever au regard du PBACC	Actions prévues au contrat	
MIA	Cours d'eau : continuité biologique et transit sédimentaire	LAP Anguilles Mesure PDM identifiée sur la Vène (FRDR148) : MIA0301 - Aménager un ouvrage qui contraint la continuité écologique (espèces ou sédiments) Action PAOT I-D-3-MIA0301-0209144 - Restauration de la continuité - Seuil hydrosociétés ROF98764	SO	Non	Déjà trait Action in
MIA	Cours d'eau : dégradation morphologique	Morphologie des MAH – 1ère pression identifiée à l'origine du risque de non atteinte du bon état des MAH du territoire par le SDAGE 2022-2027 (27% des pressions). Territoire qui débute sur la thématique de restauration morphologique des MAH - Stratégie hydromorpho échelle du SAGE adoptée par la CLE en 2025 à décliner en travaux. Mesure PDM MIA0202 - Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau et actions PAOT correspondantes identifiées sur : - Ruisseau des Oulettes (FRDR11010), action PAOT I-D-3-MIA0202-0209131 - Restauration Vène et affluents, - Ruisseau du Soupié (FRDR11399), action PAOT I-D-3-MIA0202-0209132 - Action à préciser, - Ruisseau de la Lauze (FRDR11463), action PAOT I-D-3-MIA0202-0209133 - Action à préciser, - Ruisseau de la Calade (FRDR11791), action PAOT I-D-3-MIA0202-0209137 - Action à préciser, - Ruisseau de Nègue-Vaques (FRDR12064), action PAOT I-D-3-MIA0202-0209138 - Action à préciser, - La Vène (FRDR148), action PAOT I-D-3-MIA0202-0209142 - Action à préciser, - Le Pallas (FRDR149), action PAOT I-D-3-MIA0202-0209146 - Reméandrage Bourbou à Loupian. Mauvais rattachement = restauration ZH (MIA0602) à rattacher à l'étang de Thau (FRDT10). Report - Pression morphologie qui fera l'objet de mesures reportées au-delà de 2027 sur : Ruisseau de Font Frats (FRDR10239) et Ruisseau des Combes (FRDR10577).	SO	Oui	Enjeu tra afin de r Toutefoi Actions : - La Vène - Ruissea - Ruissea - Le Palla - Ruissea A noter c FA MAH-
MIA	Biodiversité	Le PBACC montre une vulnérabilité élevée des territoires Bagnas-Thau-Ingril à l'enjeu de perte de biodiversité aquatique et humide. La pression morphologie représente la pression majoritaire s'exerçant sur les MAH du territoire au SDAGE 2022-2027 : la restauration morphologique et hydraulique des cours d'eau avec leurs zones humides et les trames turquoise associées doit permettre de restaurer les habitats ainsi que la trame nécessaire à la libre circulation des espèces. Plusieurs sites Natura 2000 existent sur ce territoire. Chacun dispose de DOCOB approuvé, sans pour autant prendre en compte de manière satisfaisante la dimension eau et la restauration des dynamiques naturelles liées aux habitats aquatiques ou de la trame turquoise : - Etang de Thau, - Plaine de Villeveyrac - Montagnac. Par ailleurs, ce territoire est marqué à l'ouest par l'existence d'une réserve naturelle nationale : le Bagnas. Le dernier plan de gestion a démontré la nécessité d'améliorer le fonctionnement hydraulique de cette lagune. Une étude de scénarii a été réalisée et une nouvelle gestion est mise en place pour restaurer le fonctionnement hydraulique et la qualité de la lagune. L'amélioration de la prise en compte des trames bleues et turquoise est à encourager.	SO	Oui	Enjeu tra Actions : - FA MAH - les espèc - FA MAH - turquoise - FA MAH - définir un - SAGE, - FA MAH - territoire

Le SAGE Thau-Ingril : 4 grandes orientations

Orientation A

Garantir le **bon état des eaux** et organiser la compatibilité avec les usages

Orientation B

Atteindre un **bon fonctionnement des milieux aquatiques et humides**

Orientation C

Préserver les ressources locales en eau douce et sécuriser l'alimentation en eau du territoire

Orientation D

Renforcer la gestion de l'eau à l'échelle du BV et assurer la **cohérence avec l'aménagement** du territoire

Déclinées en dispositions



Comment le CGIEC répond aux dispositions du SAGE Thau-Ingril ?

CONTRIBUTION DU CGIEC 2025-2029 AUX DISPOSITIONS DU SAGE DE THAU - INGRIL				
N°	Titre de la disposition du SAGE		CODE Action CGIEC	Fiches actions du CGIEC 2025-2029
				Action CGIEC 2025-2029
Orientation A : garantir le bon état des eaux et organiser la compatibilité avec les usages				
OA.1. Mettre en œuvre une méthode adaptée aux enjeux de qualité microbiologique des étangs				
1	Développer un outil adapté à la gestion des apports microbiologiques à l'échelle du bassin versant (VigiThau)		ETUD-8	Animation du réseau d'observation lagunaire
2	Limiter les apports bactériologiques en calculant les flux admissibles microbiologiques (FAM) par sous bassin versant élémentaire		ETUD-8	Animation du réseau d'observation lagunaire
OA.2. Atteindre les objectifs de qualité microbiologique des eaux conformes aux usages et contribuer à l’atteinte du bon état des masses d’eau				
3	Gérer les eaux pluviales à l'échelle des périmètres hydrographiques pour respecter les objectifs de qualité des eaux		ASS-15	Traitements qualitatifs sur réseaux pluviaux de Sète aggllopôle
			ASS-16	Travaux de renouvellement des réseaux d'assainissement issus des SDA
			PLUV-53	Communauté de pratiques sur la gestion intégrée des eaux pluviales en zone urbaine
			PLUV-54	FRONTIGNAN - Desimperméabilisation et nature en ville
			PLUV-55	POUSSAN - Désimperméabilisation et nature en ville
			PLUV-56	BALARUC-LES-BAINS - Désimperméabilisation
			PLUV-57	MEZE - Désimperméabilisation et végétalisation
			PLUV-58	MONTBAZIN - Désimperméabilisation des abords de l'école
			PLUV-59	SETE - Désimperméabilisation de la cour d'école Jean Macé - Etudes préalables et travaux
			SPEA-60	Elaboration du schéma directeur intercommunal de gestion des eaux pluviales (SDEPL)
	PLUV-62	Mise en œuvre du SDEPL		
4	Respecter les FAM ; élaborer et mettre en œuvre des plans de réduction des rejets microbiologiques		ASS-14	Actualisation et mise en œuvre des plans de réduction des rejets

Annexe 4 du CGIEC

Comment le CGIEC répond aux dispositions du SAGE Thau-Ingril ?

21 fiches
actions
Etudes
Travaux
Animation

Orientation A : garantir le bon état des eaux et organiser la compatibilité avec les usages

OA.1. Mettre en œuvre une méthode adaptée aux enjeux de qualité microbiologique des étangs

ETUD 8 – Animation du ROL

OA.2. Atteindre les objectifs de qualité microbiologique des eaux conformes aux usages et contribuer à l'atteinte du bon état des masses d'eau

2 actions amélioration des réseaux

6 communes s'engagent sur des travaux de désimpermabilisation
Gestion des eaux pluviales en zone urbaine

OA.3. Atteindre le bon état écologique des masses d'eau superficielles (lagune, étang et cours d'eau) en réduisant les pressions

MAH-9 Co-construction de scénarios sur les apports en eau douce à la lagune

MAH-10 Plan de gestion des apports trophiques -Thau

MAH-11 Plan de gestion des sources de pollutions -Ingril

OA.4. Atteindre et consolider le bon état chimique des masses d'eau

AGRI-100 Mise en œuvre des MAEC sur le site PVM

AGRI-101 PSE –Infiltration de l'eau dans les sols

AGRI-102 Réseau Agroécologie de Thau (RAET)

Comment le CGIEC répond aux dispositions du SAGE Thau-Ingril ?



28 fiches
actions
20 MAH
6 PAPI et
RISQ

Orientation B : atteindre un bon fonctionnement des milieux aquatiques et humides

OB.1. Laisser de l'espace aux cours d'eau, zones humides et autres milieux

MAH-22 – Définition des EBF des cours d'eau

OB.2. Contribuer au bon état écologique des cours d'eau en organisant leur restauration

6 projets de restauration hydromorphologique de cours d'eau

OB.3. Gérer et préserver les zones humides en tenant compte des problématiques du bassin versant

3 projets ambitieux de restauration de zones humides

OB.4. Mieux connaître et préserver le potentiel écologique du milieu littoral jusqu'aux limites du SAGE en mer

MAH-38 Schéma territorial de restauration écologique

MAH-39 EPR PSF- stratégie de développement durable portuaire

OB.5. Améliorer la connaissance du risque inondation dans les secteurs exposés

Pour mémoire fiches actions PAPI
Démarches PPA, Foncilitto...

Comment le CGIEC répond aux dispositions du SAGE Thau-Ingril ?

Orientation C - Préserver les ressources locales en eau douce et sécuriser l'alimentation en eau du territoire

SUIV-5 Réseau de suivi piézométrique du karst du Pli ouest - FRDG160

ETUD-6 Etudes de connaissance du karst du Pli ouest - FRDG 159

5 projets de réutilisation des eaux usées

3 fiches axées sur la réhabilitation de réseaux AEP

3 fiches sur des campagnes ou dispositifs de réduction des consommations par les particuliers ou entreprises

Co-construction de scénarios sur les apports en eau douce à la lagune

4 fiches actions axées sur les sols, sous sols et pratiques agricoles



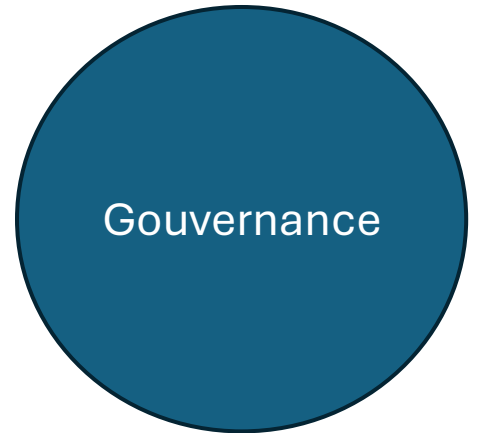
21 actions
REUT
SOL
Pli ouest

Comment le CGIEC répond aux dispositions du SAGE Thau-Ingril ?

Orientation D : Renforcer la gestion de l'eau à l'échelle du bassin versant et assurer la cohérence entre aménagement du territoire et gestion de l'eau

OD.1. Structurer les moyens techniques et humains en appui à la gouvernance du SAGE

Animation du SAGE
Animation du ROL
Animation du CGIEC



OD.2. Privilégier les démarches contractuelles dans le domaine de l'eau

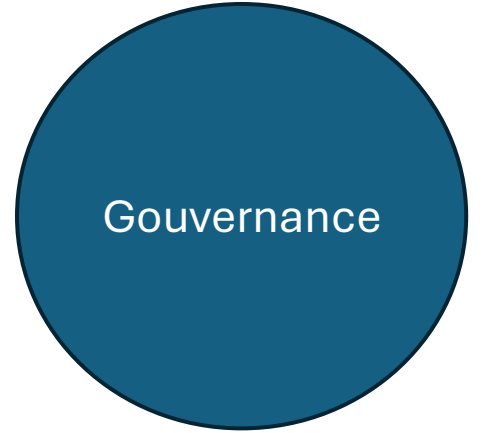
Animation du CGIEC
Animation du SAGE Thau-Ingril

Comment le CGIEC répond aux dispositions du SAGE Thau-Ingril ?

Orientation D : Renforcer la gestion de l'eau à l'échelle du bassin versant et assurer la cohérence entre aménagement du territoire et gestion de l'eau

OD.1. Structurer les moyens techniques et humains en appui à la gouvernance du SAGE

Animation du SAGE
Animation du ROL
Animation du CGIEC



OD.2. Privilégier les démarches contractuelles dans le domaine de l'eau

Animation du CGIEC
Animation du SAGE Thau-Ingril

DECISION DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU

Le Contrat de Gestion Intégré Eau et Climat du Bassin de Thau, par sa mise en œuvre, permettra de répondre

- Aux défis du Plan de bassin d'adaptation au changement climatique pour le bassin de Thau
- Au SDAGE et son Programme d'action territorialisé
- Aux dispositions du SAGE Thau Ingril

Il est donc proposé à la CLE d'émettre un avis favorable sur le CGIEC 2025-2029



Syndicat Mixte
du Bassin de Thau

ÉTABLISSEMENT PUBLIC
TERRITORIAL DE BASSIN

PROTÉGER
LA RESSOURCE EN EAU



4. Présentation des travaux d'aménagement du seuil de la Vène



TRAVAUX DE CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE DU SEUIL HSM SUR LA VÈNE À BALARUC-LE-VIEUX / POUSSAN



TRAVAUX DE CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE DU SEUIL HSM SUR LA VÈNE

- Seuil construit sur la Vène par le laboratoire HSM de la Faculté des Sciences de Montpellier en 1991 pour installer une station de mesure qui permet de suivre la hauteur d'eau et le débit de la rivière
- Localisé sous la piste cyclable qui va de Balaruc à Bouzigues, entre les communes de Poussan et Balaruc-Le-Vieux.



Suite à la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques, la Vène a été classée en Zone d'Action Prioritaire anguille et le seuil, identifié en tant que premier obstacle à la montaison, a été classé en liste 1 et doit faire l'objet d'un aménagement.



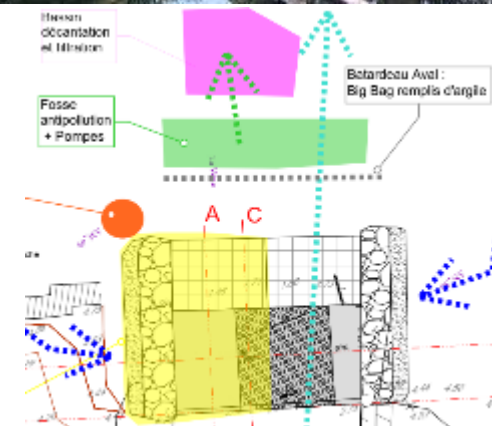
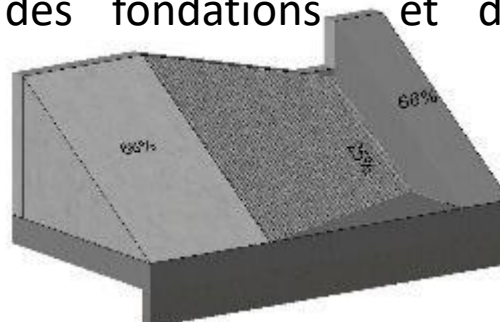
Compte tenu de son intérêt scientifique et de la nécessité de continuer à acquérir des données hydrométriques sur la Vène, ce seuil doit donc être maintenu. Les travaux de mise en conformité concernant un remodelage de sa configuration actuelle pour rétablir la continuité écologique du cours d'eau et en particulier la libre circulation des pour les anguillettes et anguilles jaunes (PLAGEPOMI du bassin Rhône Méditerranée).

TRAVAUX DE CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE DU SEUIL HSM SUR LA VÈNE

En conciliant le bon fonctionnement de la station hydrométrique et la nécessaire mise en conformité du seuil, le remodelage du seuil permettra le maintien d'une retenue d'eau fiable pour les mesures et la montaison des anguilles, tout en confortant les berges à l'aval immédiat du seuil dont les enrochements sont aujourd'hui totalement désolidarisés.

Les travaux consistent ainsi à équiper le seuil avec une passe à anguilles et à reprendre les berges de la Vène au droit de l'ouvrage :

- Modification du seuil : reprise de la section d'écoulement en béton armé selon une section trapézoïdale visant à limiter la vitesse de la lame d'eau afin qu'elle n'empêche et/ou ne freine la migration des anguilles et permettre les mesures à l'étiage
- Passe à anguilles : rampe en béton équipée de microplots en ABS, avec tirant d'eau permanent permettant la reptation
- Confortement du seuil : reprise des fondations et des enrochements, matelas Reno à l'aval



TRAVAUX DE CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE DU SEUIL HSM SUR LA VÈNE

Préalablement aux travaux, une pêche de sauvegarde a été réalisée ; signe de l'importance de cette opération, 126 anguilles ont été capturées et relâchées en amont dans la Vène.



Espèce	Nom latin	Nombre d'individus	Observations
Anguille européenne	<i>Anguilla anguilla</i>	126	Anguilles jaunes 22 individus >600mm 69 individus >350mm 35 individus >150mm
Carrassin	<i>Carassius carassius</i>	2	-
Vairon commun	<i>Phoxinus phoxinus</i>	50	-

PHASE TRAVAUX



TRAVAUX DE CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE DU SEUIL HSM SUR LA VÈNE





Syndicat Mixte
du Bassin de Thau

ÉTABLISSEMENT PUBLIC
TERRITORIAL DE BASSIN



PROTÉGER
LA RESSOURCE EN EAU



5. Retour sur les arrêtés sécheresse de 2025

Sources :

SMBT- L.Cesmat - Bulletin d'information et de situation hydrologique sur l'aquifère du pli ouest - Mensuel
Comité Ressource en Eau 34 et arrêtés sécheresses

Donnons à Thau un avenir responsable

Seuils de restriction

Nappe souterraine

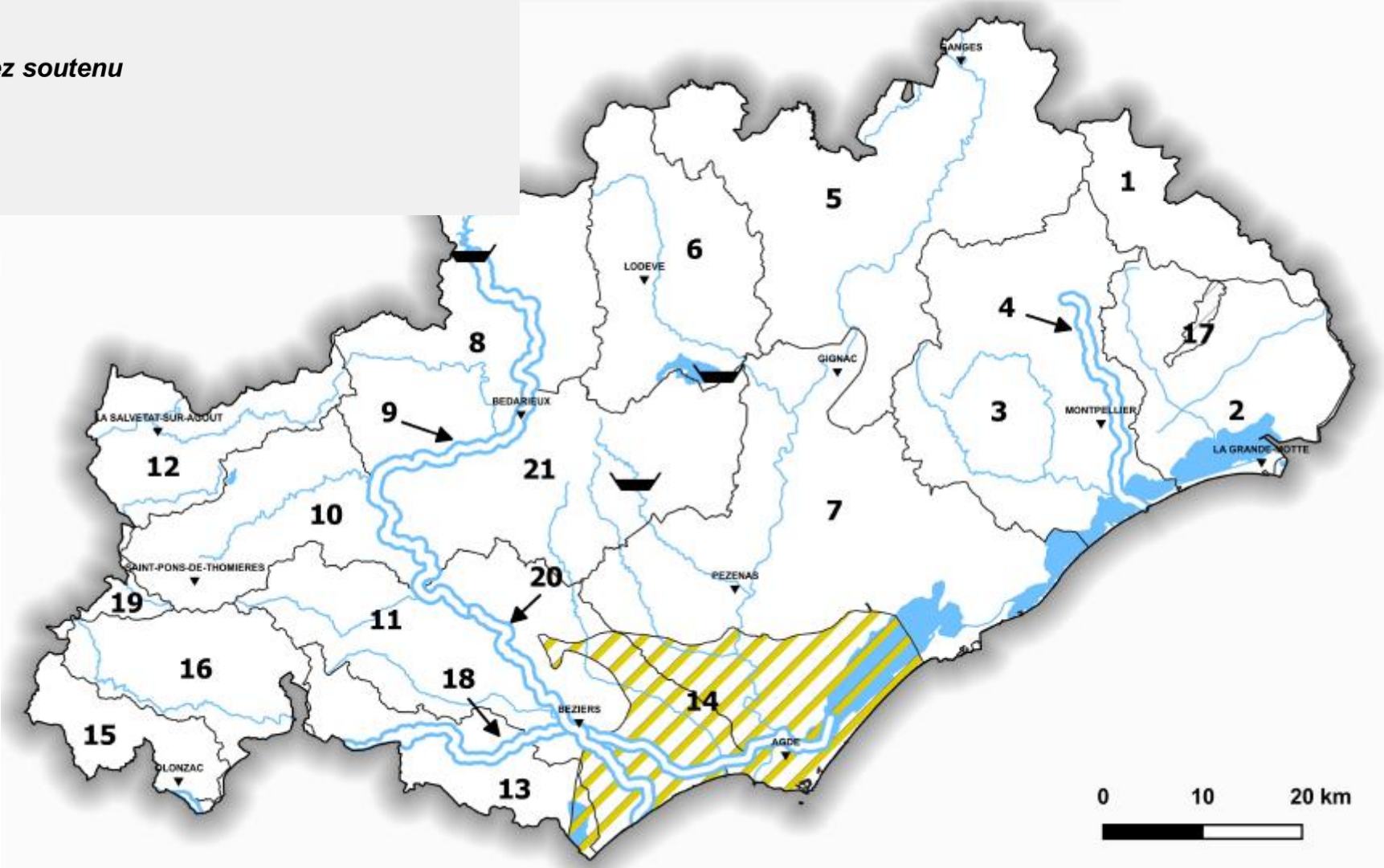
- Vigilance
- Pas de restriction

- Bassin versant
- Vigilance
 - Pas de restriction

Canal du Midi et Orb et Lez soutenu

- Alerte
- Pas de restriction

15.04.2025



Seuils de restriction

Nappe souterraine

Vigilance

Canal du Midi et Orb et Lez soutenu

Alerte renforcée

Vigilance

Pas de restriction

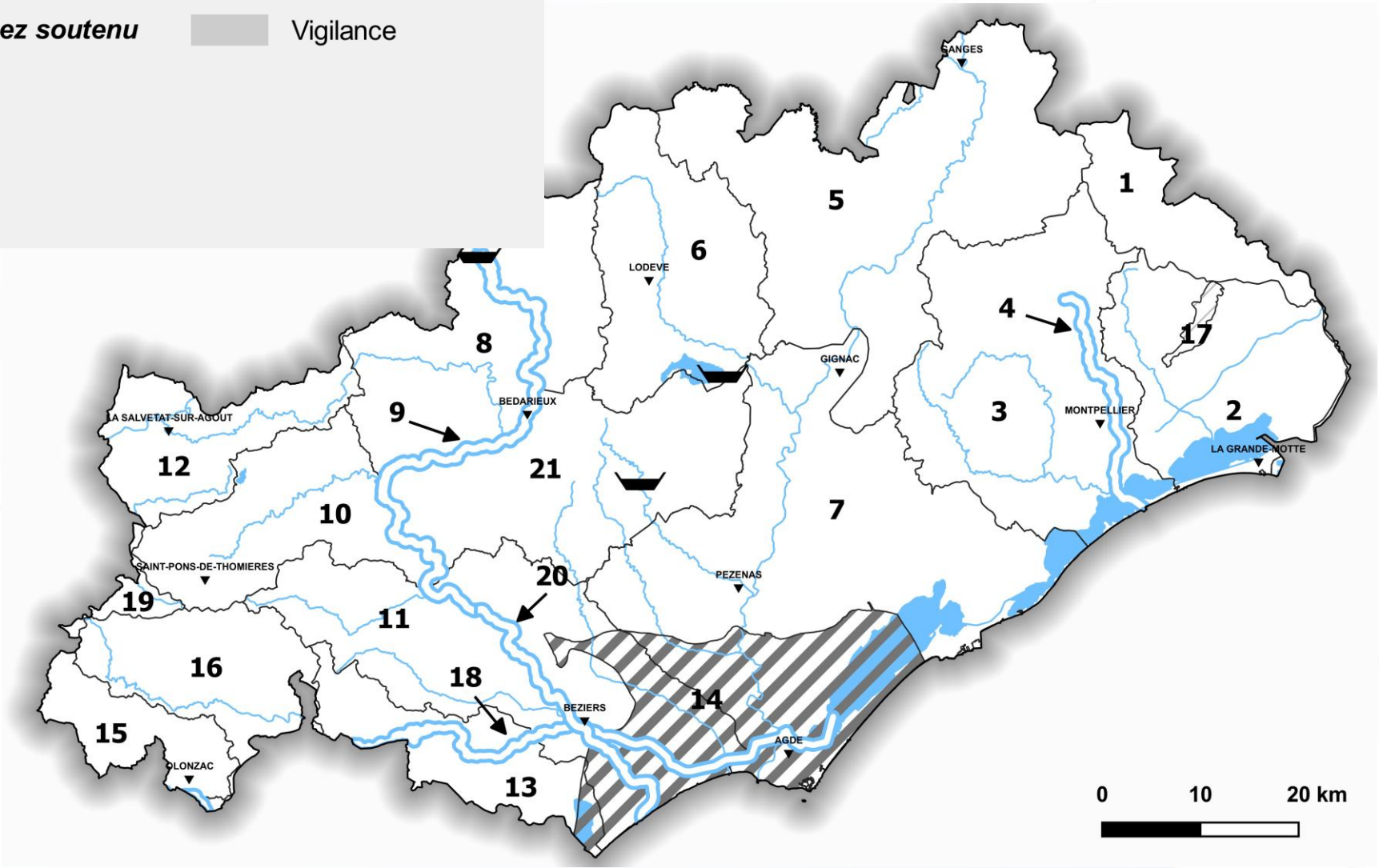
Bassin versant

Alerte renforcée

Alerte

Vigilance

05.06.2025



Seuils de restriction

Nappe souterraine

Vigilance

Canal du Midi et Orb et Lez soutenu

Alerte renforcée

Vigilance

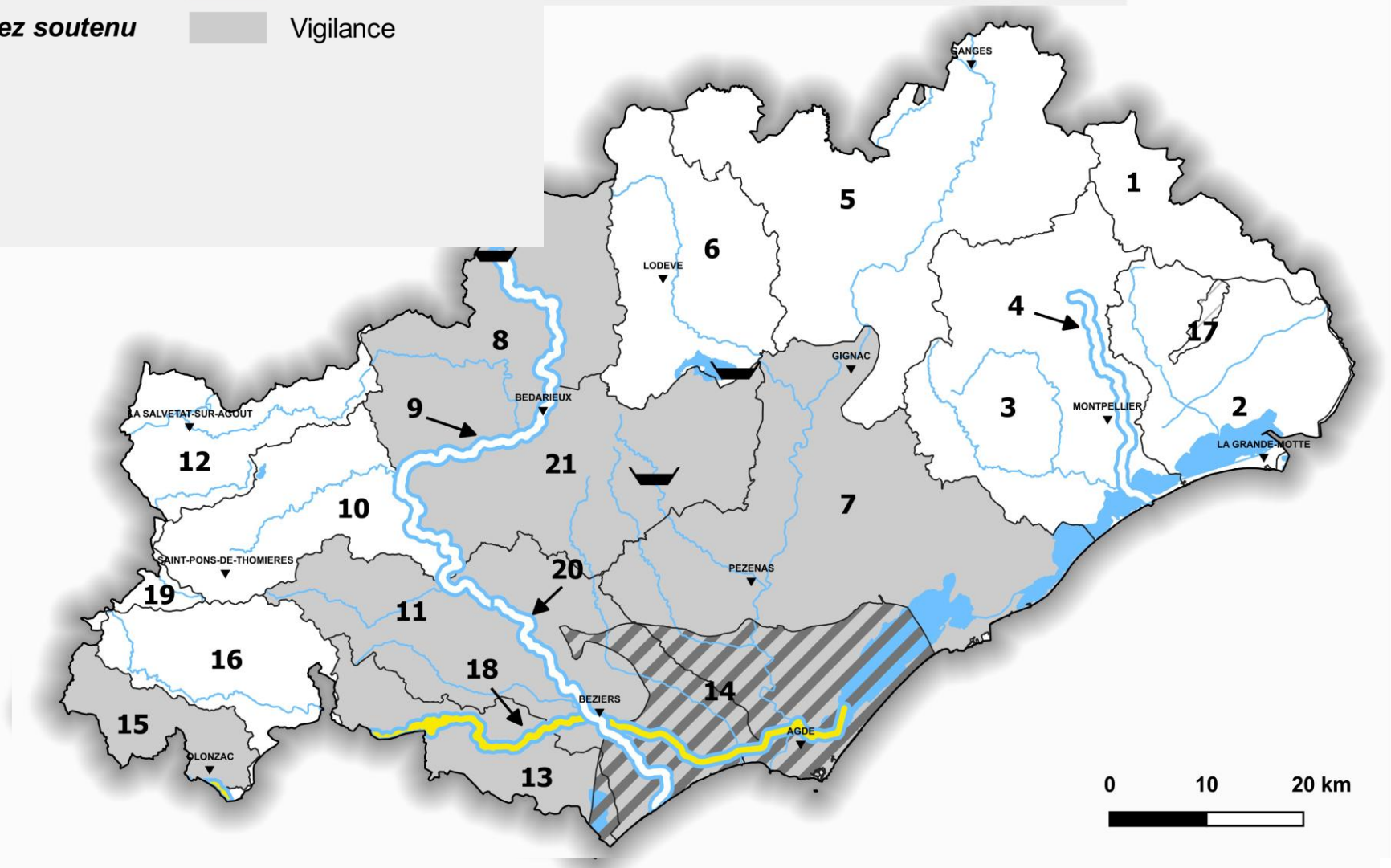
Pas de restriction

Bassin versant

Alerte renforcée

Alerte

Vigilance



Seuils de restriction

Nappe souterraine

/// Vigilance

Canal du Midi et Orb et Lez soutenu

Alerte renforcée

Vigilance

Pas de restriction

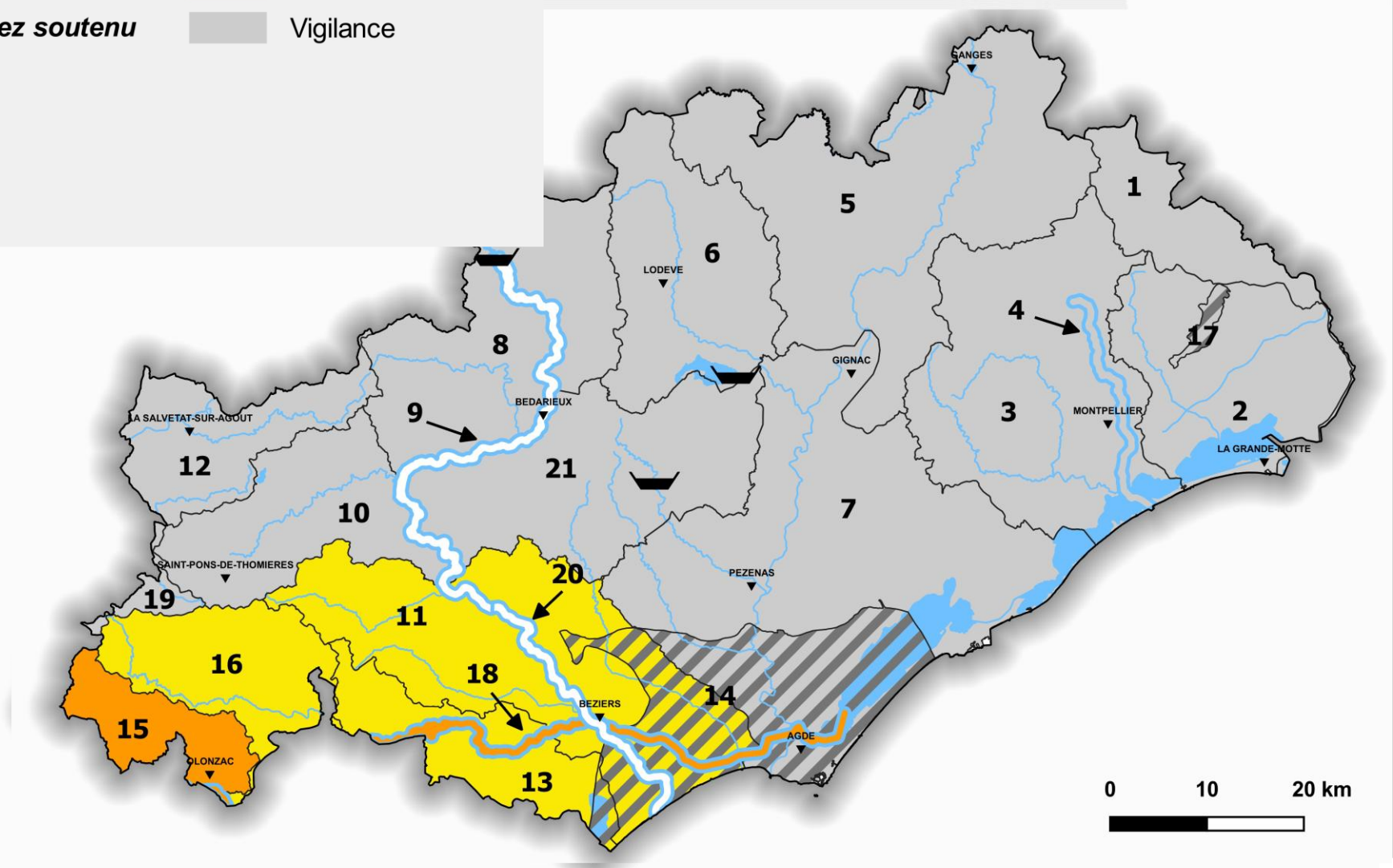
Bassin versant

Alerte renforcée

Alerte

Vigilance

8.07.2025



Seuils de restriction

Nappe souterraine

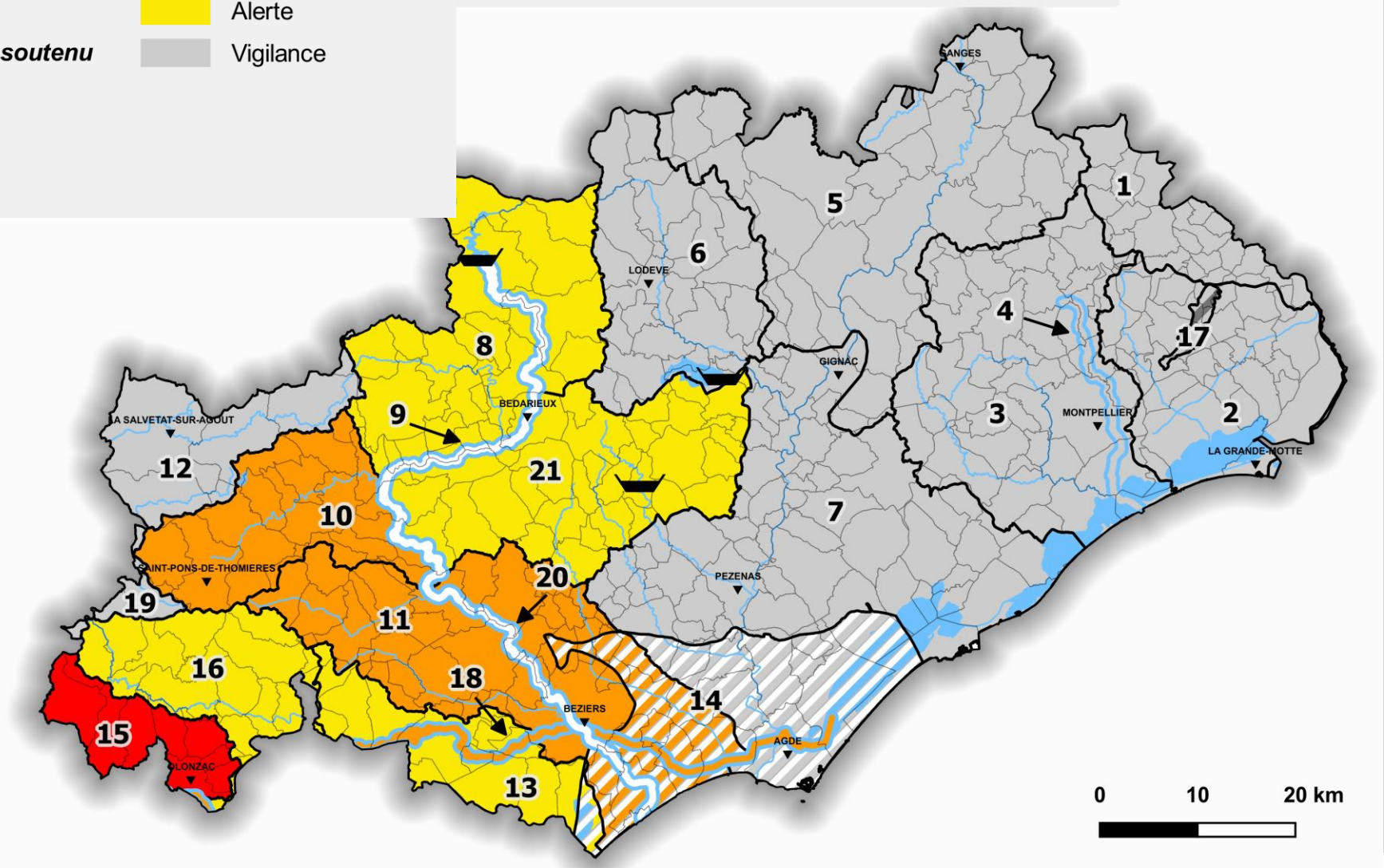
- Vigilance
- Pas de restriction

Canal du Midi et Orb et Lez soutenu

- Crise
- Vigilance
- Pas de restriction

Bassin versant

- Crise
- Alerte renforcée
- Alerte
- Vigilance



5.08.2025

Seuils de restriction

Nappe souterraine

- Vigilance
- Pas de restriction

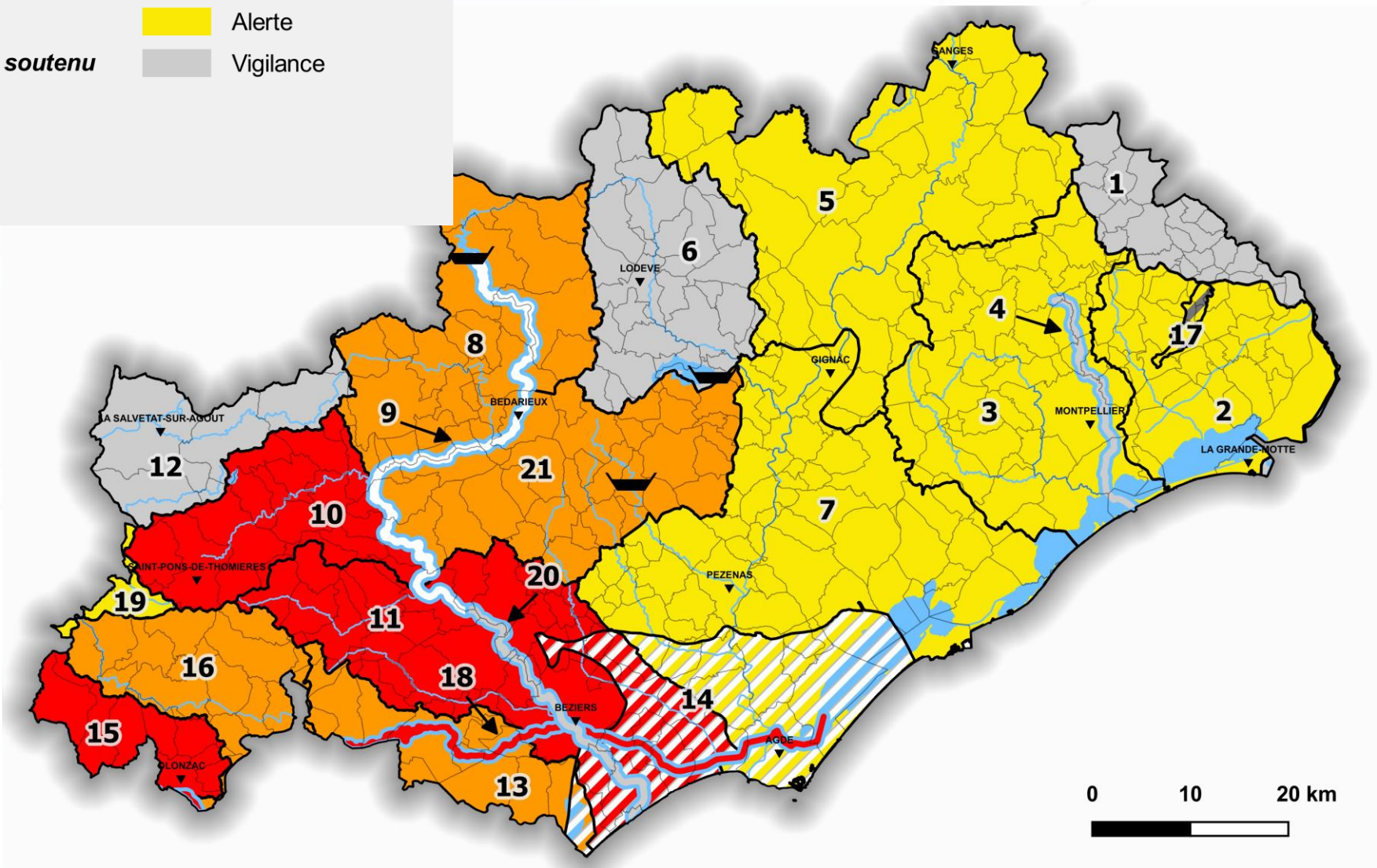
Canal du Midi et Orb et Lez soutenu

- Crise
- Vigilance
- Pas de restriction

Bassin versant

- Crise
- Alerte renforcée
- Alerte
- Vigilance

19.08.2025



Seuils de restriction

Nappe souterraine

- Vigilance
- Pas de restriction

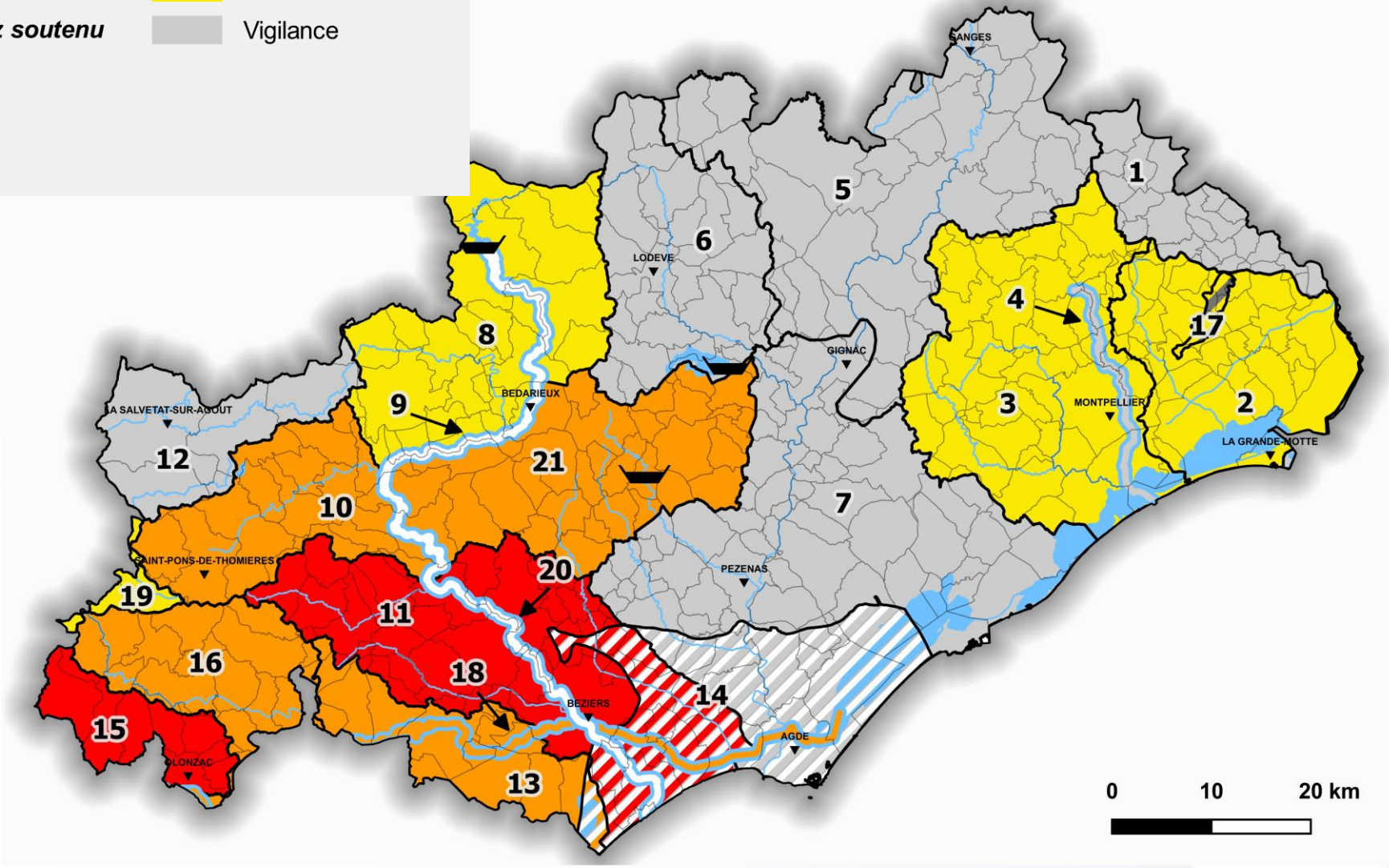
Canal du Midi et Orb et Lez soutenu

- Crise
- Vigilance
- Pas de restriction

Bassin versant

- Crise
- Alerte renforcée
- Alerte
- Vigilance

2.09.2025





**Syndicat Mixte
du Bassin de Thau**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC
TERRITORIAL DE BASSIN

PROTÉGER
LA RESSOURCE EN EAU



INFORMATIONS DIVERSES

Donnons à Thau un avenir responsable



Syndicat Mixte
du Bassin de Thau

ÉTABLISSEMENT PUBLIC
TERRITORIAL DE BASSIN

PROTÉGER
LA RESSOURCE EN EAU



Commission thématique Gestion Quantitative

Etude de sécurisation de l'accès à l'eau douce pour l'ensemble des usages

mi- novembre

ORAMARITIMA

Innover pour s'adapter

17 & 18 Octobre
6ÈME ÉDITION DES ASSISES DE THAU



5 expériences à découvrir
+ 1 soirée insolite ouverte à tous le 17/10



Programme
et inscriptions
sur oramaritima.fr

Vendredi 17 octobre

Criée de Sète - À partir de 20h30

>> 1ère partie : Conférence-spectacle de l'ANPU

>> 2ème partie : karaoké littéraire

avec quatre auteurs d'Occitanie et la librairie L'Échappée Belle.

Nombre limité à 120 personnes. Entrée gratuite sur inscription.

Samedi 18 octobre

« Eau secours », expérience immersive sur l'inondation

Maison des projets – Frontignan de 9h30 à 12h30

Village de l'alimentation locale

FoodLab La Capéchade – Marseillan de 9h00 à 13h00

Campus de la lagune

Station marine de l'environnement Littoral – Sète de 16h00 à 19h00

Rand'Eau dans la Plaine

Halle des sports Alice Milliat – Loupian de 13h30 à 18h30

Exploration dans les eaux souterraines de la lagune

Nouvelle mairie – Balaruc-les-Bains de 9h30 à 12h30

ECO: GRAPHIE

de la LAGUNE DE THAU

Un bulletin pour suivre la vitalité de l'écosystème

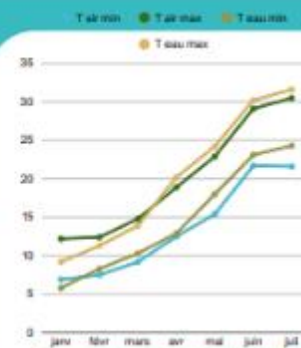
ÉTÉ 2025



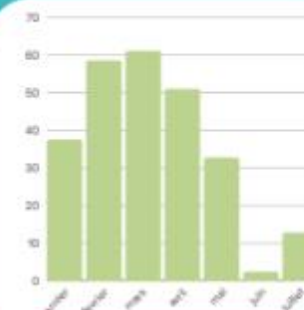
Dans ce document synthétique, conçu par le Syndicat mixte du bassin de Thau vous trouverez un point d'étape sur l'état de santé écologique de la lagune. À travers des indicateurs clés, des suivis de la faune, de la flore et de la qualité de l'eau, ainsi qu'un aperçu des actions en cours, ce bulletin vous offre une lecture accessible et régulière de cet écosystème, pour mieux en comprendre les évolutions et les enjeux de sa préservation.

LES INDICATEURS CLÉS DE LA LAGUNE

CLIMATOLOGIE



Température de l'air (Station Météo France Sète) et de l'eau (Lagune de Thau) min/max en mensuelle (source : CRCM)



Précipitations : cumulés mensuels et depuis janvier 2025 et comparaison aux normales (1991-2020) station météo de Sète (source : SMT)

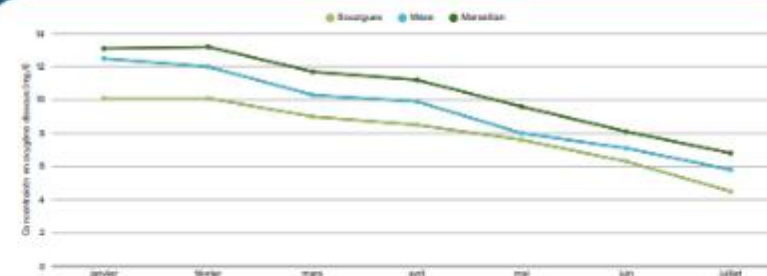
INFO SALINITÉ

La salinité de l'eau de mer est un paramètre physique primordiale dans la caractérisation des masses d'eau et affecte la chimie et la biologie. Dans la lagune de Thau, ce paramètre salinité est suivi à haute fréquence et renseigne sur les conditions du milieu. En 2025, la salinité maximale enregistrée aura dépassé le seuil de 40 (limite des eaux hypersalines) 39 jours.

LE SAVIEZ-VOUS?

La qualité de l'eau de baignade évalue la présence de bactéries d'origine fécale pour garantir la sécurité sanitaire des baigneurs. Elle repose sur des analyses régulières de deux indicateurs microbiologiques. En revanche, la qualité écologique de l'eau est une approche plus globale, qui prend en compte des paramètres biologiques, physico-chimiques et chimiques (comme l'oxygène, les nutriments, le phytoplancton, etc.) afin d'évaluer l'état de santé de l'écosystème lagunaire dans son ensemble.

QUALITÉ DE L'EAU



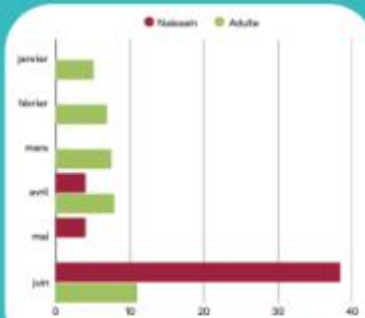
Concentration moyenne mensuelle en oxygène dissous (mg/l) pour les 3 zones d'élevages de la lagune de Thau (source : CRCM)

BIOMÉTRIE CONCHYLICOLE

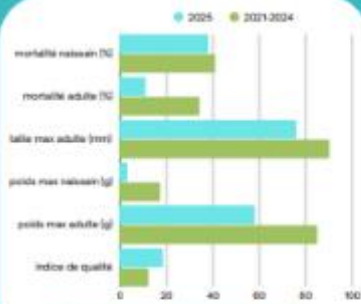


LE SAVIEZ-VOUS?

L'indice de qualité d'une huître correspond à la proportion de chair par rapport à son poids total. Autrement dit, plus cet indice est élevé, plus l'huître sera charnue et généreuse en goût ! Cet indice varie au fil de l'année : En période de croissance (printemps-été), les huîtres se développent et leur chair gagne en volume. Lors de la reproduction (été), elles puisent dans leurs réserves, ce qui peut réduire temporairement leur indice. Ainsi, une huître avec un indice élevé sera plus moelleuse et savoureuse, idéale pour les amateurs de texture fondante !



Taux de mortalité cumulée moyen (%) sur l'ensemble des zones d'élevages de la lagune de Thau (source: CEPALMAR)



Performances des coquillages en élevages en juin 2025 et comparaison avec les données 2021-2024 (source: CEPALMAR)



Image de la concentration en Chlorophyll-a sur l'ensemble de la lagune acquise depuis un satellite (Sentinelle-2) le 15 juillet 2025 (Crédits: PixStart)

01/01/25 au 31/07/2025	Nb analyses	Nb alertes	Durée alerte (j)
Suivi régulier	154	4	64
alerte N0	10	3	9
alerte N1	3	3	61
Alerte N2	9	1	13
Total	176	7	73

Alerte sanitaire : tableau synthèse de suivi de contamination micro biologique (source: DDPP 34)

"REGARDS CROISÉS SUR LA LAGUNE"

Patrice LAFONT

Président du Comité de la Conchyliculture de Méditerranée

« En juillet, on a eu un épisode d'anoxie sur la lagune de Thau, comme ça peut arriver l'été. Heureusement, un bon coup de vent est vite arrivé, ce qui a permis de limiter les dégâts. Aujourd'hui, c'est encore compliqué de mesurer précisément les pertes sur les zones touchées, mais ce qu'on constate, c'est que la lagune a su réagir. Sur les secteurs de Mèze et Marsillan notamment, elle a montré une vraie capacité de résilience. C'est le résultat de tout le travail mené depuis des années pour améliorer son état écologique. »



BIODIVERSITÉ

ZOOM SUR : L'AIRE MARINE PROTÉGÉE

En raison de sa biodiversité exceptionnelle, depuis 2023 la lagune de Thau est officiellement devenue « Aire marine protégée ». D'une superficie d'environ 7 500 hectares et d'une profondeur moyenne de 5 mètres, la lagune de Thau est la plus importante d'Occitanie. Elle a intégré aussi le réseau Natura 2000 depuis 2012.



LE SAVIEZ-VOUS?

Les tocs de l'étang de Thau abritent chaque année de nombreux nids d'oiseaux migrateurs, dont plusieurs espèces protégées. Pour préserver cette zone sensible pendant la période de nidification, le SMST a mis en place un balisage composé de 13 bouées orange et de panneaux d'information. Classée en zone de réglementation écologique (ZRE), cette zone est interdite à l'accostage et au mouillage, afin de garantir la tranquillité des oiseaux et le succès de leur reproduction.

Nidification des oiseaux sur les tocs:

- Avocette élégante : 87 nids
- Sterne naine : 52 nids
- Sterne pierregarin : 211 nids
- Sterne hansel : 35 nids
- Quelques nids de Gravelot à collier interrompu et 1 nid d'Huiltrieur pie

CE QU'IL FAUT RETENIR

Chiffres clés



Température max de l'eau 2025 : 32° en juin



Température max de l'air 2025 : 37,7 °C (température max 6h-6h sur la journée, mesurée sous abri, depuis le 1er janvier au 5 juillet 2025)



En 2025, près de 400 nids ont été recensés sur les tocs : l'une des meilleures années pour la reproduction des oiseaux larolimicoles !





Syndicat Mixte du Bassin de Thau

ÉTABLISSEMENT PUBLIC
TERRITORIAL DE BASSIN

Syndicat mixte du bassin de Thau
328 Quai des Moulins, 34200 Sète

04 67 74 61 60

PROTÉGER
LA RESSOURCE EN EAU



Merci de votre attention

www.smbt.fr



Donnons à Thau un avenir responsable